



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique culturelle

Question écrite n° 18539

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre interroge Mme la ministre de la culture et de la communication sur les recommandations de la Cour des comptes sur les grands chantiers culturels. La Cour des comptes préconise d'établir une méthode budgétaire et comptable de suivi partagée entre les opérateurs et les administrations de tutelle dès le lancement des projets afin de garantir l'exhaustivité des bilans financiers présentés. Il la remercie de bien vouloir lui indiquer son avis concernant les mesure économiques préconisées par ce rapport.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18539

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mars 2008, page 1986

Question retirée le : 28 juillet 2009 (Fin de mandat)